



Institut
Marie Immaculée-Montjoie
 Ecole fondamentale et Ecole primaire

Rue des Résédas, 47 et 51 – 1070 Anderlecht
 ☎ 02/520.29.33 - 📠 02/523.04.30
 Entreprise : 0410.216.562

Classe : M1A (Caroline) - M1B (Joëlle)
Entourez la classe de votre enfant

Nom :

Prénom :

BON DE COMMANDE

Section Maternelle : Mars et Avril 2018

Feuille à rentrer au secrétariat **pour le 23 février 2018 au plus tard**
Conformément à l'article 4.2.2 de notre R.O.I., les frais bimestriels non payés dans les délais requis seront majorés de frais administratifs.

Ateliers peinture (01 et 07 mars 2018) -> 7,00 €
 Spectacle « Bel oiseau » (16 mars 2018) -> 5,50 € 35,00 € →
 Visite à la ferme (30 avril 2018) -> 22,50 €

Garderie du matin 32,00 € →

Garderie du midi 32,00 € →

Garderie du soir 42,00 € →

ATTENTION : Le Service « Garderie du Soir » n'est accessible que pour les enfants dont les parents ont rentré une attestation de leur employeur.

Activités du mercredi (07/03) (14/03) (21/03) (28/03) x 6,50 € →
 (entourer les dates) (18/04) (25/04)

Carte de 20 repas chauds x 65,00 € →

Forfait laits pour la période 10,00 € →

Carte de 20 potages x 15,00 € →

TOTAL DES FRAIS POUR MARS ET AVRIL 2018 →

NE PAS PAYER VIA CE BON DE COMMANDE.
Vous recevrez la facture pour paiement après le retour de ce bon de commande au secrétariat.

Frais de services sous forme d'abonnement. Les sommes sont non sécables.
 En cas de 3 participations sur la période à un service proposé par l'école (garderie du matin, garderie du midi, étude, garderie du soir) la somme forfaitaire est due dans son intégralité.